

Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Membres en
exercice : 15**

Présents : 14

Votants

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation du

24/08/2026

Affichée le

24/08/2026

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : Secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance précédente

La séance a été ouverte à **20h**.

Le quorum est atteint avec **quatorze** présents et **une** procuration.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L 2121-15, qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Madame le Maire a proposé Madame Myriam **PARINEY**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme Madame Myriam **PARINEY** comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal des délibérations du **03 août 2026**.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire de **VILLERSEXEL**
Isabelle GÉHIN





Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Conseillers
Membres en
exercice : 15
Présents : 14**

Votants
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Convocation du
24/08/2026
Affichée le
24/08/2026**

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : Réalisation d'un emprunt – Travaux de réhabilitation des vestiaires et du terrain de football – Travaux d'aménagement de la voie de la Belle Huguette et du terrain des Chailles

Vu la délibération du conseil municipal du 03/08/2026 approuvant le recours à l'emprunt pour le financement des travaux de réhabilitation des vestiaires et du terrain de football et des travaux d'aménagement de la voie de la Belle Huguette et du terrain des Chailles, et autorisant Madame le Maire à consulter différents établissements ;

Madame le Maire rappelle le besoin de financement des travaux établi à 580 000 € et présente les offres reçues par la Banque Populaire de Franche Comté et du Crédit Agricole. L'offre de la Banque Populaire de Franche Comté est la plus avantageuse.

Il est proposé de contracter auprès de la Banque Populaire un emprunt présentant les caractéristiques suivantes :

- Montant : Cinq cent quatre-vingt mille euros (580 000 €) ;
- Objet : financement des travaux de réhabilitation des vestiaires et du terrain de football et des travaux d'aménagement de la voie de la Belle Huguette et du terrain des Chailles ;
- Durée : 18 ans ;
- Taux d'intérêt : taux fixe de 3,83 % ;
- Périodicité des échéances : trimestrielle ;
- Échéances constantes : 11 185,88 € ;
- Frais et commissions : 580 € ;

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le

ID : 070-217005610-20260901-VILLER051_2026-DE



- Coût total estimatif du crédit : 225 383,36 € ;
Après en avoir délibéré, le conseil décide :
- D'autoriser Madame le Maire à contracter auprès de la BPFC un emprunt d'un montant de 580 000 € destiné au financement des travaux ci-dessus référencés, sur la base des caractéristiques présentées ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- De s'engager à inscrire les recettes et dépenses correspondantes au budget de la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire de VILLERSEXEL
Isabelle GÉHIN



Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Conseillers
Membres en
exercice : 15**

Présents : 14

Votants

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation du

24/08/2026

Affichée le

24/08/2026

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : SIED 70 – Adhésion au service de maintenance des installations électriques

Madame le Maire présente le service du SIED 70 dédié à la maintenance des installations d'éclairage public dont les missions sont de :

- Garantir une maintenance préventive assurant une qualité de fonctionnement et de performance ;
- Gérer et suivre les demandes d'intervention curatives via un outil dédié ;
- Répondre aux DT / DICT ;
- Réaliser le géoréférencement des réseaux souterrains d'éclairage public existant.

La contribution à ce service est fixée à 21 € par an et par point lumineux. La mise en place de ce service ainsi que les modalités d'intervention sont précisées dans une convention prévue pour une durée de 6 ans. Cette convention signée pour le 1er septembre permet d'obtenir des subventions à hauteur de 80% pour le remplacement des luminaires en LED et le remplacement des poteaux notamment ceux des Corvées de l'Hermitage.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'autoriser Madame le Maire à contracter auprès de la BPFC un emprunt d'un montant de 580 000 € destiné au financement des travaux ci-dessus référencés, sur la base des caractéristiques présentées ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;

- De s'engager à inscrire les recettes et dépenses correspondantes

Envoyé en préfecture le 03/09/2026
Reçu en préfecture le 03/09/2026
Publié le
ID : 070-217005610-20260901-VILLER052_2026-DE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire de VILLERSEXEL
Isabelle GÉHIN



Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Conseillers
Membres en
exercice : 15**

Présents : 14

Votants

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation du

24/08/2026

Affichée le

24/08/2026

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : Caba'don – Convention de mise à disposition de locaux

Madame le Maire expose la demande de l'association « Le Caba'don Comtois » afin de bénéficier de locaux adaptés à leur activité de dépôt, tri et réemploi d'objets et vêtements ainsi qu'à l'organisation d'ateliers associatifs.

Il est proposé de mettre à disposition de l'association un local communal de 80m² environ situé dans les anciennes caves Mettra, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Les conditions de cette mise à disposition seront les suivantes :

- Description des locaux et annexe (parking)
- Loyer :
 - o Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026 : mise à disposition gratuite suivant la réalisation de travaux par l'association
 - o A compter du 1^{er} janvier 2027 : 75 € / mois, charges non incluses
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction

Tout le stockage doit être compatible avec les locaux et sera un espace non-fumeur.

Les 3 garages actuellement occupés par l'association pourraient alors être loués.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'approuver la mise à disposition du local communal ci-dessus présenté ;
- De valider les conditions financières ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux et toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire de VILLERSEXEL
Isabelle GÉHIN



Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Conseillers
Membres en
exercice : 15
Présents : 14
Votants**
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

**Convocation du
24/08/2026
Affichée le
24/08/2026**

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : Cession de parcelle – E 151 - M. MUSCH

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 2241-1 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) ;

Considérant que la parcelle cadastrée section E numéro 151 d'une contenance d'environ 376 m², située rue des Champs du pommier, relève du domaine privé de la commune ;

Considérant la demande formulée par M. MUSCH Dominique tendant à l'acquisition de ladite parcelle ;

Considérant que cette cession ne compromet pas l'intérêt communal et permet de valoriser le patrimoine communal ;

Considérant l'estimation interne fixée à la somme de 11 280 euros, soit 30 €/m² ;

Madame le Maire précise que ce terrain est impacté par une servitude de canalisations électriques et présente une pente de 6 %.

Il est précisé qu'un bornage sera effectué à la charge de la commune afin de rectifier l'alignement de la parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'approuver la cession de la parcelle communale du domaine privé cadastrée E 151 d'une superficie de 376 m² au profit de M. MUSCH ;
- De fixer le prix de vente global et forfaitaire de ladite parcelle à la somme de 11 280 € ;
- De préciser que l'ensemble des frais, droits et émoluments notariés, afférents à cette vente sera à la charge exclusive de l'acquéreur, le géomètre étant à la charge de la commune ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 14

Cette délibération est adoptée à la majorité

*Pour extrait conforme,
Le Maire de VILLERSEXEL
Isabelle GÉHIN*



Département de la
HAUTE-SAONE

Arrondissement de
LURE

Canton de
VILLERSEXEL

**Conseillers
Membres en
exercice : 15
Présents : 14
Votants**
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Convocation du
24/08/2026
Affichée le
24/08/2026**

Commune de **VILLERSEXEL**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle **GÉHIN**, Maire.

Présents : Madame Isabelle **GÉHIN**, Monsieur Laurent **MURET**, Madame Marion **CAVIALE-DELZESCAUX**, Monsieur Benoît **MARCO**, Madame Emma **DEMURGER**, Madame Myriam **PARINEY**, Monsieur Carlos **TEIXEIRA**, Madame Corinne **SIMON**, Monsieur Pierre **BOILEAU**, Madame Reine-Marie **MONTERRAT**, Monsieur Carlos **ANTUNES**, Madame Amandine **THULIEZ**, Monsieur Maurice **BELPERIN**, Madame Martine **RUFFIER**

Procurations : Monsieur Franck **PARINEY** a donné procuration à Madame Myriam **PARINEY**.

Secrétaire de séance : Madame Myriam **PARINEY**

OBJET : Ingénierie 70 – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage

Vu la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;

Considérant la mission confiée à Ingénierie 70 pour l'entretien de la voirie communale ;

Considérant l'estimation financière pour la réalisation des travaux d'entretien et de maîtrise d'ouvrage déléguée ;

Madame le Maire donne lecture du programme de travaux ponctuels d'entretien et de petits investissements en voirie – réseaux.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'approuver le programme de travaux présentés par Ingénierie 70 à hauteur de 17 958,08 € TTC ;
- D'approuver le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et son annexe financière, étant précisé que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire de **VILLERSEXEL**
Isabelle GÉHIN

